



Lamotte-Beuvron

Affiché le 22/04/2022

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

du 19 AVRIL 2022

Compte-rendu succinct

Le Conseil municipal de la commune de LAMOTTE-BEUVRON, dûment convoqué le 13 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire le 19 avril 2022 à 19h00 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BIOULAC, Maire.

Sont présents :

Monsieur Pascal BIOULAC, Maire,
Mmes ARNEFAUX de GOURNAY, BEAUFRÈRE, COUTANT, GILLET, HALOIN, ROUX, SAGET, SIMON,
MM. BELLAN, BERTEAULT, BOUCAULT, CARNOY, DESAINSTLOUP, DUFRAINE, GBEKPON (*arrivée 19h03*), LANCEL, SENÉ, TARQUIS.

Sont absents excusés :

BUZON Claudine	Donne procuration à	Marie-Ange COUTANT
CORRET Elisabeth	Donne procuration à	Marie-Josée BEAUFRÈRE
DASSE Claire	Donne procuration à	Sylvestre GBEKPON
DUPONT Jean-Christophe	Donne procuration à	Patrick BERTEAULT
FUENTES Roberto	Donne procuration à	Pascal BIOULAC
RYCHTER Lysiane	Donne procuration à	Laurent CARNOY
VUILLEMEY Thibaut	Donne procuration à	Noël SENÉ
YAKHLEF Nathalie	Donne procuration à	Didier BOUCAULT

Désignation d'un secrétaire de séance : M. François BELLAN

QUORUM :

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum prévue par l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales est remplie. La séance peut avoir lieu.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2022 : voté à l'unanimité

2022-03-01 – REPRÉSENTATION AU SEIN DE LA SCIC SOLOGNE AGRICULTURE MÉTHANISATION : voté par 25 voix pour et 2 abstentions (M. Boucault, Mme Yakhlef)

Monsieur Sylvestre GBEKPON siègera en remplacement de Monsieur Roberto FUENTES, nouveau Président de la SCIC Sologne Agri Méthanisation désigné par la FFE.

2022-03-02 - REPRÉSENTATION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE DU ROMORANTINAIS : voté par 25 voix pour et 2 abstentions (M. Boucault, Mme Yakhlef)

M. François BELLAN siègera en remplacement de Mme Claire DASSE.

2022-03-03 – VŒU DE SOUTIEN A L'IMDS POUR UNE LABELLISATION « HÔPITAL DE PROXIMITÉ » : voté à l'unanimité

Une autorisation en lits de médecine supplémentaires est nécessaire pour l'obtention de ce label.

2022-03-04 – VENTE DU LOGICIEL « URBANISME » À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « CŒUR DE SOLOGNE » : voté à l'unanimité

2022-03-05 – EFFACEMENT DE DETTE : voté à l'unanimité

2022-03-06 – PASSAGE DANS LE DOMAINE PUBLIC DES ESPACES COMMUNS DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « LA LAMOTTINE » : voté à l'unanimité

2022-03-07 – CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE VOUZON POUR LA VENTE DE L'EAU

Voté à l'unanimité

Des travaux d'interconnexion de secours seront réalisés entre la nouvelle station de production d'eau potable des Mahaudières et le réservoir de Vouzon, la capacité de production de son forage étant insuffisante en période de pointe de consommation ; ces travaux seront à la charge de la commune de Vouzon.

2022-03-08 – PROCÉDURE D'ÉTAT D'ABANDON MANIFESTE – CONVENTION DE TRAVAUX : voté à l'unanimité

Une convention accordant un délai supplémentaire a été votée pour la réalisation des travaux sur le bien sis 73 avenue de l'Hôtel de Ville.

2022-03-09 – VŒU DE SOUTIEN AU GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE DE LOIR-&-CHER : voté à l'unanimité

Face à la disparition accélérée des vétérinaires ruraux sur notre territoire, il convient de soutenir les actions du GDS 41 et d'alerter les pouvoirs publics sur cet enjeu de santé publique et de préservation de l'élevage et de l'agriculture.

DECISIONS DU MAIRE

- **Décision du 30 mars** : il a été décidé de compléter la décision du 24 juin 2020 relative à la régie « événements municipaux » en intégrant des tarifs intermédiaires pour les spectacles et concerts, soit un tarif plein à 15 € et un tarif réduit à 8 €.

Le procès-verbal détaillé sera consultable en mairie après son approbation lors du prochain Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h35.

Pour extrait conforme à la séance du Conseil municipal du 19/04/2022.